

Chacune de ces activités pratiques a été conçue pour vous permettre de conseiller efficacement vos clients/confrères (pour les avocats) et vos collègues (pour les juristes)

Ces activités vous permettront donc d'améliorer de façon significative votre :

- ✓ Vocabulaire en anglais Juridique et anglais « Business » de façon générale,
- ✓ Vocabulaire en anglais juridique spécifique à votre domaine juridique (Corporate, Social, etc.),
- ✓ Vocabulaire « d'anglais general" [l'anglais de tous les jours] et
- ✓ Accent/prononciation
- Nous ferons des exercices écrits en anglais juridique du type " cases à remplir".
 - Vous lirez les phrases à haute voix
 - Je corrigerai vos réponses (et aussi votre prononciation/accent)
 - Je vous donnerai des synonymes et aussi des équivalents UK (« to sack an employee ») et US (to fire an employee) qui ne sont pas partie de ces exercices
 - Je vous demanderai de traduire oralement quelques-unes des phrases les plus difficiles vers le français (pour m'assurer que vous avez bien compris la phrase)
- Nous parlerons de vos dossiers actuels/récents (de façon anonyme bien sûr !)
 - Vous me décrirez le contexte de la situation dans laquelle votre client se trouve
 - Je vous poserai beaucoup de questions ouvertes, pour vous encourager/permettre de vous exprimer autant que possible concernant une situation réelle
 - Je prendrai beaucoup de notes et je m'en servirai pour mettre à jour votre fichier
- Nous réécrirons des textes contenant des mots/expressions trop informels et les mettrons en anglais juridique en bonne et due forme (en effet, souvent, mes clients utilisent des formules qui sont grammaticalement corrects mais qui ne sont pas convenables pour un avocat/juriste : cet exercice vous permettra d'éviter cela)

Important: mes cours d'Anglais Juridique sont homologués par le Conseil National des Barreaux (www.cnb.avocat.fr)

- Nous traduirons ensemble les termes et phrases juridiques les plus communs en nous servant de vrais documents juridiques (complètement anonymes bien -sûr)
- Nous parlerons de thèmes juridiques factuels ou de notions juridiques factuels. ex: un avocat spécialisé en Droit Social m'expliquera en détails ce qu'est un comité d'entreprise, son fonctionnement, etc.
- [Dans les cas précis des avocats/juristes spécialisés en Droit Social ou en Droit Fiscal]: nous prendrons des exercices et études de cas qui se trouvent dans des livres de préparation d'examen DC3 [Droit Social] & DC4 [Droit Fiscal] et nous répondrons à leurs questions en anglais
- Nous parlerons de la jurisprudence française en nous servant de textes trouvés sur Legifrance.

 Nous aborderons les questions suivantes : quelles sont les faits de la procédure en question ? Quelle a été la décision du juge/du tribunal et sur quels motifs le juge/le tribunal a-t-il rendu sa décision?
- Nous nous parlerons en anglais des actualités dans votre domaine juridique en nous servant des newsletters francophones publiés par les cabinets d'avocats et disponibles sur l'Internet.
- Nous analyserons ensemble des textes juridiques en anglais. Je vous expliquerai tout ce vous n'êtes pas sûr de comprendre

Ken Fagan